

RESPECTEE AVANT QUE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION ACTIVE BENEFICIE INTEGRALEMENT DES DISPOSITIONS DU TRAITE DE ROME), LA SITUATION DES TRAVAILLEURS ESPAGNOLS DEJA ETABLIS DANS LA CEE (ILS NE SERAIENT PAS TOUCHES PAR DE NOUVELLES MESURES DE RESTRICTION A PARTIR DE LA DATE DE SIGNATURE DU TRAITE D'ADHESION) ET LE FONDS SOCIAL. LE REGIME DES PRESTATIONS FAMILIALES SERA DISCUTE A UN STADE ULTERIEUR.

CONCERNANT L'UNION DOUANIERE, LA COMMUNAUTE A APPORTE UNE REPONSE POSITIVE SUR LA DEMANDE DE MAINTIEN, PENDANT DEUX ANS, DE L'AUTORISATION D'ADMISSION TEMPORAIRE OCTROYEE AVANT L'ADHESION.

ENFIN, DANS LE DOMAINE DES RELATIONS EXTERIEURES, LA DELEGATION ESPAGNOLE A PRESENTE LA LISTE DES PRODUITS SENSIBLES POUR LESQUELS ELLE DEMANDE LE MAINTIEN D'EXCEPTIONS TARIFAIRES ET DE RESTRICTIONS QUANTITATIVES VIS-A-VIS DES PAYS ACP ET MEDITERRANEEENS.

B) PECHE

LA COMMISSION, AYANT RECU LE 31 JANVIER LA REPONSE ESPAGNOLE A SON QUESTIONNAIRE, PEUT COMMENCER A PREPARER SA PROPOSITION DE POSITION COMMUNE DONT ELLE COMPTE DELIBERER AVANT LA MI-MARS.

4. RELATIONS EXTERIEURES

4.1 JAPON

AINSI QUE LA PRESSE S'EN EST FAIT LARGEMENT L'ECHO, LE VICE-PRESIDENT HAFERKAMP A ADRESSE A M. OKONOJI, MINISTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL ET DE L'INDUSTRIE, UNE LETTRE EXPRIMANT SON INQUIETUDE DEVANT L'ACCROISSEMENT DU SURPLUS COMMERCIAL JAPONAIS VIS A VIS DU MONDE QUI A DEPASSE 20 MILLIARDS DE DOLLARS EN 1983 ET DEVRAIT ENCORE S'AGGRAVER EN 84.

POUR ENRAYER CETTE TENDANCE QUI NE POURRAIT SE PROLONGER SANS RISQUES MAJEURS POUR LE SYSTEME MULTILATERAL ACTUEL, M. HAFERKAMP SUGGERE QUE LE GOUVERNEMENT JAPONAIS ADOPTE DES MESURES S'INSPIRANT DES ORIENTATIONS SUIVANTES :

- DEFINIR DES OBJECTIFS D'IMPORTATION POUR LES PRODUITS MANUFACTURIERS,
- ANTICIPER AU 1ER AVRIL PROCHAIN LES TROIS REDUCTIONS SUBSISTANTES DU TOKYO ROUND,
- SUSPENDRE -TOTALEMENT OU PARTIELLEMENT- L'ENSEMBLE DES DROITS DE DOUANE SUR LES PRODUITS MANUFACTURES POUR UNE PERIODE LIMITEE, PAR EXEMPLE A L'ANNEE FISCALE 84.

M. HAFERKAMP A FAIT PART EN MEME TEMPS DE SON SOUHAI DE S'ENTRETENIR DIRECTEMENT DE CES QUESTIONS AVEC LE MINISTRE JAPONAIS LORS DE LEUR PREMIERE PRISE DE CONTACT CETTE SEMAINE EN FLORIDE, A L'OCCASION DE LA REUNION QUADRILATERALE.

(LES PROCHAINES CONSULTATIONS SEMESTRIELLES A HAUT NIVEAU AVEC LE JAPON SE TIENDRONT A TOKYO LES 13/15 FEVRIER).

4.2 ARGENTINE

M. LOEFF A INFORME HIER LE COREPER QUE LA COMMISSION A L'INTENTION D'ENVOYER UNE MISSION TECHNIQUE, CONDUITE PAR LE CHEF DE LA DIVISION 'AMERIQUE LATINE', EN ARGENTINE POUR EXAMINER AVEC LES AUTORITES DE CE PAYS, D'UNE PART, LA SITUATION ACTUELLE DES RELATIONS CEE-ARGENTINE ET, D'AUTRE PART, LES PERSPECTIVES DE RELANCE DE CES RELATIONS.

L'IDEE DE CETTE MISSION AVAIT ETE EVOQUEE LORS DU VOYAGE DE M. BURKE EN ARGENTINE POUR ASSISTER AUX CEREMONIES DE LA PRISE DE POUVOIR DE M. ALFONSIN. LE COREPER A PRIS NOTE DE CETTE COMMUNICATION.

4.3 POLITIQUE COMMERCIALE ACIER

A) RENEGOCIATIONS DES ARRANGEMENTS SUR L'IMPORTATION D'ACIER
LA COMMISSION A POURSUIVI LES NEGOCIATIONS AVEC LES PAYS TIERS DEJA LIES PAR UN ARRANGEMENT EN 1983 AFIN DE PARVENIR A UN NOUVEL ARRANGEMENT EN 1984. LES NEGOCIATIONS SONT DEJA ACHEVEES AVEC LA HONGRIE, LA BULGARIE ET LA POLOGNE ET TRES AVANCEES AVEC L'AFRIQUE DU SUD ET LA COREE DU SUD. LES NEGOCIATIONS AVEC LES AUTRES PAYS SONT EGALEMENT EN PROGRESSION. COMPTE TENU DES DIREC-

TIVES DE NEGOCIATION DONNEES PAR LE CONSEIL EN VUE DE L'EXISTENCE GENERALISEE DE MARCHES DEPRIMES, LA TACHE DES NEGOCIATEURS DE LA COMMISSION EST PARTICULIEREMENT DIFFICILE.

B) COMITE DE L'ACIER DE L'OCDE
LE COMITE A SIEGE LES 25 ET 26 JANVIER A PARIS. LE COMITE A LARGEMENT DEBATTU DES INITIATIVES ENGAGEES AUX USA CONTRE LES IMPORTATIONS D'ACIER ET NOTAMMENT DES PROPOSITIONS DE LOI DEPOSEES AU CONGRES EN VUE D'IMPOSER DES QUOTAS D'IMPORTATION POUR L'ENSEMBLE DES IMPORTATIONS DE PRODUITS SIDERURGIQUES. LE REPRESENTANT DE LA COMMISSION A SOUHAITE QUE CETTE ACTION AINSI QUE LES PLAINTES DEPOSEES NE METTE PAS EN CAUSE LES ECHANGES ACTUELS AINSI QUE L'ARRANGEMENT CEE-ETATS-UNIS.

(M. HAFERKAMP S'EST RENDU A WASHINGTON LE 1ER FEVRIER AFIN DE DEMANDER AU GOUVERNEMENT AMERICAIN L'OUVERTURE DES CONSULTATIONS FORMELLES PREVUES PAR L'ARRANGEMENT. LA RENCONTRE S'EST DEROULEE DANS UNE TRES BONNE AMBIANCE ET IL A ETE DECIDE D'ENTAMER LES CONSULTATIONS).

LE COMITE DE L'ACIER DE L'OCDE A EGALEMENT ETE SAISI PAR LE DELEGUE DES ETATS-UNIS DU PROBLEME DES CREDITS A L'EXPORTATION SUBSIDIES POUR LA CREATION DE NOUVELLES CAPACITES DE PRODUCTION EXCEDENTAIRES DANS LES PAYS HORS OCDE, LES LIVRAISONS ACCRUES DE FOURNISSEURS NON TRADITIONNELS ET NOUVEAUX VENUS SUR LE MARCHE DE L'ACIER ETANT A L'ORIGINE DE LA PRESSION EXERCEE SUR LE MARCHE AMERICAIN. LE COMITE DE L'ACIER REVIENDRA SUR CE SUJET LORS DE SA REUNION DU MOIS D'AVRIL.

4.4 VIANDE BOVINE : BILANS D'IMPORTATION

LA COMMISSION A PROPOSE AU CONSEIL D'ETABLIR POUR 1984 LES BILANS SOUS OBJET COMME SUIT :

- 50.000 TONNES POUR LA VIANDE CONTRE 60.000 EN 1983, REPARTIES A 30.000 T. POUR LE REGIME A) ET 20.000 T. POUR LE REGIME B).
- 190.000 TETES POUR LES JEUNES BOVINS CONTRE 237.000 TETES EN 1983.

LES IMPORTATIONS REALISEES DANS LE CADRE DE CES BILANS BENEFICIENT D'UN REGIME PREFERENTIEL. SUSPENSION TOTALE DU PRELEVEMENT POUR LES VIANDES IMPORTEES SOUS LE REGIME A). SUSPENSION TOTALE OU PARTIELLE DU PRELEVEMENT POUR LES VIANDES IMPORTEES SOUS LE REGIME B) ET POUR LES JEUNES BOVINS.

(ATTENTION DIS :

LA SITUATION DU SECTEUR DE LA VIANDE BOVINE DANS LA COMMUNAUTE A L'HEURE ACTUELLE LAISSE APPARAITRE EN CE QUI CONCERNE LES DISPONIBILITES DE VIANDE BOVINE, UN EXCEDENT CE QUI AURAIT PU AMENER LA COMMISSION, EN FONCTION DES DONNEES STATISTIQUES, A FIXER LES QUANTITES DE CE BILAN A ZERO TONNE. EN CE QUI CONCERNE LES JEUNES BOVINS, LES DONNEES CHIFFREES LAISSAIENT APPARAITRE UN BESOIN D'IMPORTATION DE 120.000 TETES. SUR LA BASE DE CES DONNEES, LES SERVICES DE LA COMMISSION ONT PROCEDÉ A DES CONSULTATIONS AVEC LES PAYS TIERS INTERESSES, CONFORMEMENT AUX ENGAGEMENTS PRIS DANS LE CADRE DU GATT. COMPTE TENU DES OBSERVATIONS FORMULEES PAR LES PAYS TIERS AINSI QUE DE L'IMPORTANCE QUE REVETENT LES IMPORTATIONS EN CAUSE POUR LES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LA COMMUNAUTE ET LES PAYS TIERS FOURNISSEURS, LA COMMISSION A DECIDE DE PROPOSER AU CONSEIL POUR LES BILANS SOUS OBJET LES QUANTITES SUSMENTIONNEES.

CES PROPOSITIONS TIENNENT COMPTE AUSSI DES CONSIDERATIONS QUE LA COMMISSION A FORMULEES EN LA MATIERE DANS SA COMMUNICATION DU 29 JUILLET 1983 AU CONSEIL SUR L'ADAPTATION DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE. FIN DIS).

4.5 CONFERENCE POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

LA COMMISSION A APPROUVE UNE COMMUNICATION INFORMANT LE CONSEIL DU DEROULEMENT DE LA CONFERENCE DE LA FAO QUI A EU LIEU A ROME DU 5 AU 24 NOVEMBRE 1983.

LES CONCLUSIONS ET RESOLUTIONS QUI VONT DANS LE SENS DES POLITIQUES MENEES PAR LA COMMUNAUTE, ONT CONCERNE PLUS PARTICULIEREMENT LA SITUATION ALIMENTAIRE EN AFRIQUE, LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE, L'AIDE INTERNATIONALE AU DEVELOPPEMENT, L'AJUSTEMENT AGRICOLE INTERNATIONAL ET UN ARRANGEMENT INTERNATIONAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES.

LA CONFERENCE A RECONNU LE ROLE CRUCIAL DE LA COMMERCIALISATION,
DES POLITIQUES DE PRIX ET DE CREDIT RURAL. UNE ATTENTION PARTI-
CULIERE A ETE RESERVEE A LA SITUATION ALIMENTAIRE CRITIQUE DANS
24 PAYS D AFRIQUE AU SUD DU SAHARA ET IL A ETE INSTAMMENT
DEMANDE QUE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT SOIT NOTABLEMENT
ACCRUE EN FAVEUR DE CES PAYS.

E. NOEL, SECRETAIRE GENERAL, COMEUR

NNNN

64215 EURCOM UW
21877 COMEU B